

**Fondation du Centre universitaire
de Santé McGill**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	5
État des produits et des charges	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de Fondation du Centre universitaire de Santé McGill

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre universitaire de Santé McGill (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme le précise la Note 3, la Fondation n'avait comptabilisé aucun amortissement de l'immeuble lors des exercices précédents. Depuis le début des remboursements de capital sur la dette rattachée à l'acquisition de l'immeuble, la Fondation réduit le coût du terrain et de l'immeuble du montant des remboursements de capital effectués pendant l'exercice. Le coût de l'immeuble a donc été réduit d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette s'y rapportant, soit 1 227 412 \$ (2019 - 1 165 771 \$), et n'a pas été pris en compte dans l'état des produits et des charges ainsi que dans l'évolution des soldes de fonds. Ces traitements comptables ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Si l'amortissement avait été comptabilisé conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la charge à l'état des produits et des charges serait de 818 491 \$ (2019 - 818 491 \$). L'effet cumulatif net de ces éléments serait une diminution de l'actif net de 4 071 377 \$ (2019 - 4 480 298 \$).

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP,

Montréal (Québec)
Le 20 juillet 2020

¹ CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique n° A121744, par l'entremise de BDO & Company LLP/s.r.l./S.E.N.C.R.L., qui fournit des services de comptabilité, certification et fiscalité ainsi que d'autres services professionnels à BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill État de la situation financière

31 mars

2020

2019

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Actif					
Court terme					
Encaisse	700 \$	5 512 512 \$	-	5 513 212 \$	10 597 346 \$
Autres montants à recevoir	-	24 972	-	24 972	1 033 141
Placements (Note 2)	-	-	-	-	1 133 521
Montant à recevoir d'autres fonds (Note 4)	-	7 562 225	-	7 562 225	5 314 898
Charges payées d'avance et autres éléments d'actifs	133 515	-	-	133 515	164 630
	134 215	13 099 709	-	13 233 924	18 243 536
Placements (Note 2)	-	21 302 090	89 262 436	110 564 526	116 176 182
Améliorations locatives , nettes de l'amortissement cumulé de 274 060 \$ (2019 - 239 798 \$)	62 417	-	-	62 417	82 100
Terrain et immeuble (Note 3)	-	34 021 751	-	34 021 751	35 249 163
	196 632 \$	68 423 550 \$	89 262 436 \$	157 882 618 \$	169 750 981 \$
Passif et capitaux propres					
Court terme					
Créditeurs et charges à payer	29 111 \$	885 941 \$	180 905 \$	1 095 957 \$	881 593 \$
Fonds à verser à l'Institut de recherche	-	-	-	-	1 133 521
Montant à verser au CUSM, sans intérêt, exigible sur demande	-	2 254 275	-	2 254 275	809 412
Montant à verser à d'autres fonds (Note 4)	292 045	-	7 270 180	7 562 225	5 314 898
	321 156	3 140 216	7 451 085	10 912 457	8 139 424
Emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble (Note 3)	-	34 021 751	-	34 021 751	35 249 163
	321 156	37 161 967	7 451 085	44 934 208	43 388 587
Capitaux propres					
Soldes des fonds					
Non affectés	(124 524)	-	-	(124 524)	602 898
Affectés	-	31 261 583	75 008 152	106 269 735	118 202 851
Fonds détenus par les fiduciaires					
Lord Mount Stephen and Lord Strathcona Donations	-	-	5 984 968	5 984 968	6 648 494
Sir Herbert S. Holt Foundation	-	-	818 231	818 231	908 151
	(124 524)	31 261 583	81 811 351	112 948 410	126 362 394
	196 632 \$	68 423 550 \$	89 262 436 \$	157 882 618 \$	169 750 981 \$

Événement postérieur à la date du bilan (Note 9)

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Produits					
Dons et subventions	1 435 709 \$	20 638 599 \$	663 479 \$	22 737 787 \$	20 224 728 \$
Successions	672 419	543 033	-	1 215 452	6 128 151
Activités	-	2 255 872	-	2 255 872	1 391 556
	2 108 128	23 437 504	663 479	26 209 111	27 744 435
Charges					
Frais administratifs	4 083 017	-	-	4 083 017	4 327 553
Coûts de collecte de fonds et de campagne	553 077	187 021	-	740 098	873 430
	4 636 094	187 021	-	4 823 115	5 200 983
Autres produits (charges)					
Revenu (perte) de placement :					
Intérêts et dividendes	271 929	560 676	2 546 036	3 378 641	3 035 423
Gain sur la vente des placements	262 955	302 692	2 479 830	3 045 477	1 364 939
Évolution du gain non réalisé (perte non réalisée) sur les placements	-	(2 446 728)	(10 387 107)	(12 833 835)	42 697
	534 884	(1 583 360)	(5 361 241)	(6 409 717)	4 443 059
Commission de gestion des placements	(58 008)	(98 074)	(607 235)	(763 317)	(599 192)
Successions	200 932	40 887	(469)	241 350	240 922
	677 808	(1 640 547)	(5 968 945)	(6 931 684)	4 084 789
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant le poste suivant	(1 850 158)	21 609 936	(5 305 466)	14 454 312	26 628 241
Distributions au profit du CUSM	(158 333)	(27 709 963)	-	(27 868 296)	(20 967 137)
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(2 008 491) \$	(6 100 027) \$	(5 305 466) \$	(13 413 984) \$	5 661 104 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**Fondation du Centre universitaire de Santé McGill
État de l'évolution des soldes de fonds**

Pour l'exercice terminé le 31 mars				2020	2019
	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Soldes de fonds, au début de l'exercice	602 898 \$	35 363 945 \$	90 395 551 \$	126 362 394 \$	120 701 290 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(2 008 491)	(6 100 027)	(5 305 466)	(13 413 984)	5 661 104
Virements interfonds (Note 5)	1 281 069	1 997 665	(3 278 734)	-	-
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	(124 524) \$	31 261 583 \$	81 811 351 \$	112 948 410 \$	126 362 394 \$

McGill University Health Centre Foundation

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Apports reçus de particuliers, d'entreprises ou dans le cadre d'événements	27 479 196 \$	27 145 302 \$
Intérêts et autres revenus de placement	3 379 034	3 031 840
	30 858 230	30 177 142
Frais administratif, commission de gestion des placements et frais liés aux activités de financement payés	(5 339 912)	(5 443 056)
Paiements effectués à l'égard des distributions au nom du CUSM	(26 423 433)	(20 496 141)
	(31 763 345)	(25 939 197)
	(905 115)	4 237 945
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement*		
Acquisition de placements	(8 164 441)	(5 412 019)
Produits tirés de la vente de placements	4 000 000	1 730 448
Débours pour les améliorations locatives	(14 578)	(76 443)
	(4 179 019)	(3 758 014)
(Diminution) augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	(5 084 134)	479 931
Encaisse, au début de l'exercice	10 597 346	10 117 415
Encaisse, à la fin de l'exercice	5 513 212 \$	10 597 346 \$

* L'acquisition de placements et les produits tirés de la vente de placements représentent, en grande partie, le report périodique de fonds de placement en attente de distribution au CUSM.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables

Nature des activités

La Fondation du Centre universitaire de Santé McGill a pour mission de recueillir et de placer des fonds, qu'elle affecte ensuite aux activités de soins de santé dans l'intérêt du Centre universitaire de santé McGill et des institutions affiliées. La Fondation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu des lois du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

L'organisme suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés à l'égard des apports.

Le fonds général comprend toutes les ressources non affectées. Il regroupe les charges d'exploitation, les revenus de placements non affectés et les dons non affectés. Le solde du fonds représente l'actif net qui n'est pas assujéti à des restrictions internes ou externes.

Le fonds en fiducie, le fonds spécial et le fonds de campagne de financement comprennent les dons reçus de particuliers, les subventions reçues d'entreprises et de fondations ainsi que les dons réservés à la campagne Les meilleurs soins pour la vie du CUSM. Les fonds sont principalement consacrés à la recherche, à l'enseignement, aux soins prodigués aux patients et à la construction du nouvel hôpital. Ils comprennent les fonds grevés d'affectations externes tirés des dons, qui doivent être dépensés selon la volonté des donateurs, ainsi que les fonds grevés d'une affectation interne, tel qu'il est déterminé par le conseil d'administration. Les revenus de placement tirés des dons de ce fonds sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds général, sauf indication contraire du donateur.

Le fonds de dotation se compose des dons, y compris les legs, reçus de donateurs qui demandent que ceux-ci soient conservés en permanence. Les revenus tirés de ces dons sont dépensés conformément aux instructions des donateurs.

Comptabilisation des produits

Les dons et les subventions non affectés et affectés, les dotations et les apports de succession sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds applicable, lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les dons en nature sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les produits tirés des activités sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les revenus tirés de fonds de placement et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Terrain et immeuble

Le terrain et l'immeuble sont comptabilisés au coût. Compte tenu des conditions spéciales établies par le CUSM en vertu de la Note 3, la Fondation a choisi de ne pas comptabiliser l'amortissement de l'immeuble. Le coût de l'immeuble est donc réduit annuellement d'un montant correspondant au remboursement du capital de la dette que la Fondation verse sur l'emprunt hypothécaire s'y rapportant.

Promesses d'apport

Les promesses d'apport sont comptabilisées à titre de dons après réception des fonds, sauf si les conditions de comptabilisation sont remplies, auquel cas elles sont comptabilisées comme autres montants à recevoir à l'état de la situation financière.

Apports de services

Chaque année, les bénévoles consacrent de nombreuses heures à l'appui des activités de la Fondation du Centre universitaire de Santé McGill. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés ainsi que sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels comptabilisés à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée. Les éléments les plus importants assujettis aux estimations et hypothèses comprennent, sans toutefois s'y limiter, la durée de vie utile estimative des actifs et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.

Conversion de devises

La conversion en dollars canadiens des comptes en devises s'établit comme suit :

À la date de l'opération, tout élément d'actif ou de passif et tout produit ou charge sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. À la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. Tous les gains et pertes de change qui en découlent sont inclus dans les résultats au cours de la période.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, elle évalue tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements, qui sont ultérieurement évalués à la juste valeur selon les cours de clôture.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres montants à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement sont les créditeurs, le montant à verser au CUSM et l'emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Une perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que le montant ne soit pas supérieur à ce qu'il aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des produits et des charges.

Les gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements, évalués à la juste valeur, sont comptabilisés dans l'état des produits et des charges.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise les coûts de transaction pour les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des produits et des charges au cours de la période où ceux-ci sont engagés. Les instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur sont ajustés aux coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission ou pris en charge.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

2. Placements

	2020		2019	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fonds communs de placement	110 564 526 \$	125 407 625 \$	117 309 703 \$	119 319 735 \$
Moins : Tranche à court terme - placements détenus au nom de l'Institut de recherche	-	-	1 133 521	1 121 417
Tranche à long terme	110 564 526 \$	125 407 625 \$	116 176 182 \$	118 198 318 \$

3. Terrain et immeuble et emprunt hypothécaire lié

Le 31 juillet 2006, la Fondation a fait l'acquisition de l'immeuble situé au 5100, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), pour une contrepartie de 41 000 000 \$. La Fondation a contracté un emprunt hypothécaire du même montant auprès de Desjardins Sécurité financière (« Desjardins »), garantie par une obligation de 49 200 000 \$ ainsi que par le terrain et l'immeuble ayant une valeur comptable nette de 8 260 371 \$ et de 25 761 380 \$, respectivement (2019 - 8 260 371 \$ et 26 988 792 \$, respectivement).

L'emprunt hypothécaire porte intérêt au taux de rendement sur les obligations du gouvernement canadien, plus 1,25 %, ce qui donne un intérêt hypothécaire de 5,66 % par année. Les mensualités étaient de 191 142 \$ pour les sept premiers exercices et de 264 375 \$ par la suite, jusqu'au 5 août 2036. Conformément aux modalités de l'emprunt hypothécaire, les mensualités étaient uniquement composées d'intérêts jusqu'au 5 septembre 2013.

Le CUSM a loué l'immeuble de la Fondation pour une contrepartie correspondant au montant nécessaire pour rembourser l'emprunt de 41 000 000 \$ et a convenu d'indemniser la Fondation pour toute perte, tout dommage ou toute responsabilité éventuels découlant de l'utilisation de l'immeuble.

Le CUSM remet directement à Desjardins les paiements mensuels représentant les intérêts et le capital de l'emprunt hypothécaire. Les produits tirés de la location et les charges d'intérêts compensées s'élevaient à 1 945 086 \$ (2019 - 2 163 360 \$). En 2020, les remboursements en capital s'élevaient à 1 227 412 \$ (2019 - 1 165 771 \$). Aux fins de l'état des flux de trésorerie, ces opérations sont des éléments non monétaires.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

3. Terrain et immeuble et emprunt hypothécaire lié (suite)

La Fondation n'amortit pas l'immeuble. En septembre 2013, la Fondation a commencé à réduire le coût initial du terrain et de l'immeuble d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette sur l'emprunt hypothécaire s'y rapportant. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, le coût du terrain et de l'immeuble avait donc été réduit de 1 227 412 \$ (2019 - 1 165 771 \$). Ces montants ne figurent pas à l'état des produits et des charges et à l'évolution des soldes de fonds. Si l'amortissement avait été comptabilisé conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la charge à l'état des produits et des charges et à l'évolution des soldes de fonds aurait été de 818 491 \$ (2019 - 818 491 \$). L'effet cumulatif net de ces éléments serait une diminution de l'actif net de 4 071 377 \$ (2019 - 4 480 298 \$).

Les remboursements du capital au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2021	1 302 064 \$
2022	1 376 804
2023	1 455 834
2024	1 539 400
2025	1 627 763
Par la suite	<u>26 719 886</u>
	<u>34 021 751 \$</u>

4. Avances provenant d'autres fonds/accordées par d'autres fonds

Les soldes interfonds ne portent pas intérêt, sont sans modalités de remboursement particulières et sont exigibles sur demande.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

5. Virements interfonds

	2020			2019
	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation général	Total
Transfert vers (d'autres fonds)	226 306 \$	288 746 \$	(515 052) \$	- \$
Attributions des revenus de placement	1 054 763	1 708 919	(2 763 682)	-
	1 281 069 \$	1 997 665 \$	(3 278 734) \$	- \$

6. Engagements

À la fin de l'exercice, les engagements de la Fondation, se rapportant à divers projets au bénéfice du CUSM approuvés par le conseil, s'élevaient à 3 100 000 \$ (2019 - 1 500 000 \$).

La Fondation a conclu une convention de bail venant à échéance en mai 2021 pour des locaux. Les paiements minimums de location pour les deux prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	150 040 \$
2022	25 006
	175 046 \$

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

7. Régime de retraite

La Fondation parraine un régime de retraite à cotisations définies, le régime d'épargne collectif de la Fondation du Centre universitaire de Santé McGill (le « régime »), en vertu duquel sont versées des cotisations équivalant à celles des employés admissibles au régime, jusqu'à concurrence de 5 % de leur salaire. La charge liée au régime de retraite pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 s'élevait à 94 900 \$ (2019 - 92 741 \$).

8. Instruments financiers

La Fondation est exposée à différents risques par l'entremise de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques liés aux instruments financiers de la Fondation ni dans la manière dont les risques sont gérés par rapport à l'exercice précédent à l'exception de ce qui suit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. La Fondation est exposée à un risque de crédit relativement à l'encaisse, aux montants à recevoir et aux titres à échéance déterminée qu'elle détient par l'entremise de ses placements dans des fonds communs de placement. La Fondation atténue ce risque en traitant avec des institutions financières et des contreparties solvables.

La pandémie de COVID-19, décrite à la Note 9, a eu de grandes répercussions sur les marchés financiers et l'économie mondiale. Le risque de crédit en ce qui concerne les titres à revenu fixe détenus dans les fonds communs de placement peut être fluctuer si les créanciers manquent à leurs obligations à l'égard de ces positions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des exigences de liquidité liées aux activités, la Fondation ne dispose pas de fonds suffisants pour régler des transactions à la date d'échéance, se voie dans l'obligation de vendre des actifs financiers à une valeur inférieure à leur valeur réelle ou ne soit pas en mesure de régler ou de recouvrer un actif financier. Le risque de liquidité découle des créanciers, du montant à verser au CUSM et de l'emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché de la Fondation compte le risque de taux d'intérêt ainsi les autres risques de prix et de change. Ces risques sont décrits ci-après.

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

8. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations de taux d'intérêt. La Fondation investit dans des fonds qui détiennent des instruments portant intérêt et est exposée au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de ces instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autre que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'exposition de la Fondation au risque de prix est liée aux variations des prix de marché dans son portefeuille de placements. La Fondation atténue ce risque en choisissant et en diversifiant les titres de son portefeuille. Les directives de placement de la Fondation permettent d'investir dans certains « placements autorisés ». La répartition cible est actuellement fixée à 60 % de titres à revenu fixe, 30 % d'actions et 10 % d'actions internationales.

L'exposition de la Fondation aux autres risques de prix liés à ses placements dans des fonds communs, qui sont comptabilisés à la juste valeur, a été modifiée par les baisses importantes du prix des titres et l'augmentation de la volatilité du marché associé à la COVID-19, tel qu'expliqué en Note 9.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Les fonds communs de placement appartenant à la Fondation détiennent des positions libellées en diverses devises négociées sur des bourses étrangères. Au 31 mars 2020, la valeur de marché des titres en devises des fonds communs s'élève à 558 776 \$ (2019 - 9 901 781 \$).

Fondation du Centre universitaire de Santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

9. Événement postérieur à la date du bilan

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion du coronavirus (« COVID-19 ») est devenue une pandémie, ce qui a entraîné la mise en place d'une série de mesures d'urgence et de santé publique pour enrayer la propagation du virus. Les activités de la Fondation ont été maintenues, principalement grâce au travail à distance pour se conformer aux directives de confinement du gouvernement. Les produits provenant des dons et des subventions de la Fondation après la fin d'exercice sont conformes au budget. De plus, il y a eu un recouvrement partiel de la juste valeur des placements détenus. Toutefois, les événements liés à la collecte de fonds ont été soit annulés, soit reportés jusqu'à ce qu'il y ait reprise totale des activités.

L'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 continue d'exister à la date du présent rapport. La direction surveille activement la situation et adapte ses activités en conséquence. Cependant, étant donné l'évolution constante de la pandémie de COVID-19 et l'ampleur de ses répercussions, la Fondation n'est pas en mesure d'estimer de manière fiable l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités pour le moment.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs présentés dans les états financiers ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.
